



Voyage en Espagne

publié le 06/04/2017 - mis à jour le 07/04/2017

Très important

Avant les vacances de Pâques, il faut pour le voyage en Espagne :

- rapporter la commande des madeleines et l'argent,
- donner la photocopie de sa carte d'identité et sa carte vitale à son professeur principal,
- donner l'autorisation de sortie de territoire complétée et signée avec la photocopie de la carte d'identité du parent qui a complété la sortie de territoire.

C'est urgent, il ne faut rien oublier avant les vacances !

Rappel : VOYAGE A BARCELONE DU DIMANCHE 21 MAI AU **VENDREDI 26 MAI.**



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.